

**Miliboo**  
**(Anciennement AGL Import)**  
Assemblée générale du 27 octobre 2016  
Septième résolution

**Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

ADN Mont-Blanc  
4, rue du Bulloz - Parc des Glaisins  
74940 Annecy-le-Vieux  
S.A.S. au capital de € 131.500

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Chambéry

ERNST & YOUNG Audit  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

Milibo

(Anciennement AGL Import)

Assemblée générale du 27 octobre 2016

Septième résolution

## Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période de vingt-quatre mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Annecy-le-Vieux et Paris-La Défense, le 12 octobre 2016

Les Commissaires aux Comptes

ADN Mont-Blanc



Philippe Sixdenier

ERNST & YOUNG Audit



Cédric Garcia